

OPTIQUE Les opticiens indépendants dénoncent une étude parue en avril

Une autre vision des coûts

Propos recueillis
par Claire Pancharid

Marges, temps de travail, frais fixes, Stéphanie Dangre, la présidente du groupe ALL, premier réseau d'opticiens indépendants regroupant 1 900 magasins sur tout le territoire répond aux critiques formulées fin avril par l'UFC Que Choisir.

L'estimation de l'UFC d'un prix moyen de 470 euros pour un équipement optique est-il exact ?

Le prix moyen ne veut rien dire. Il y a des écarts énormes entre les prix d'un magasin placé dans l'hypercentre de Paris avec un loyer annuel de 120 000 euros et ceux d'un magasin d'une zone commerciale de campagne au loyer de 5 000 euros/an. Un panier peut partir de 29 euros, passer par 200-250 euros et peut aller jusqu'à plus de 1 000 euros pour des montures en or par exemple.

Avez-vous vraiment des marges commerciales brutes de 233 % et nettes de 10 % ?

Dans notre réseau nous observons des marges brutes comptables d'environ 60 % et des marges nettes d'environ 6,7 %. Les chiffres de l'UFC ne sont pas calculés sur la même base, mais pas très différents. Son analyse est biaisée quand elle dit que c'est trop. Ces taux sont comparables à ceux d'autres commerces d'équipement de la personne



Une étude de l'UFC Que Choisir dénonce les prix pratiqués par les opticiens.

(46,8 % en 2010). Quand l'UFC dit que nous ne vendons que 2,8 équipements en moyenne par jour par magasin, elle a raison. Elle oublie de dire qu'il faut en moyenne 166 minutes de travail pour en vendre et en fabriquer un. Donc c'est normal.

Adhérer à un réseau de soin d'une mutuelle ou d'une complémentaire santé permettrait-il de réduire les prix de 30 à 40 % ?

Ce serait une catastrophe. Si on baissait nos tarifs de 30 à 40 %, on déposerait tous le bilan.

Les opticiens n'ont-ils pas tendance à gonfler la note avec des produits trop sophistiqués et chers ?

Nous avons proposé une solution au gouvernement : obliger l'opticien à faire deux devis. Un à prix modéré, l'autre avec des options de confort en informant bien qu'en optique on peut avoir tous les prix. Et que le meilleur gagne ! ■

Une étude « biaisée » et « partielle »

Une étude « biaisée » et « partielle ». Voilà comment Stéphanie Dangre conteste l'enquête publiée le 23 avril dernier par l'UFC Que Choisir pour dénoncer les « surcoûts exorbitants » et le « modèle économique aberrant du marché de l'optique en France ». « Cette étude nous a choqués et meurtris car il manque des informations essentielles », explique la présidente du groupe ALL.

JEUX

La bataille entre dans les casinos

La bataille est l'un des jeux de cartes les plus populaires en France. Il est désormais possible d'y jouer dans les casinos. Le décret l'autorisant est paru samedi dans le Journal officiel. La bataille rejoint ainsi la vingtaine de jeux de hasard déjà autorisés dans les salles, comme le « black-jack », le « craps », le « hold'em poker de casino » ou encore le « punto-banco ».

Avec l'arrivée à leurs tables de ce jeu élémentaire, les casinotiers espèrent élargir les profils des joueurs et donc leur nombre. Car entre novembre et

mars, le produit brut des jeux (PBJ) – l'équivalent du chiffre d'affaires pour les casinos – a baissé de près de 4 %. Il avait déjà reculé de 1,8 % en 2012.

L'apparition de la bataille n'est qu'un début : le décret prévoit la possibilité pour le ministre de l'Intérieur de proroger, pour une période maximale de six mois, les expérimentations de nouveaux jeux. Actuellement, six jeux, dont la roulette électronique et des variantes du poker, sont testés dans des établissements. Les 196 casinos français emploient 15 500 personnes. ■ Céline Boff

MANIFESTATION

Les infirmières sont en colère

L'instauration d'un quota de patients par soignant. Voilà ce que réclament les infirmières et les aides-soignantes alors que dans les maisons de retraite médicalisées (Ehpad), une aide-soignante gèrerait, en moyenne, chaque nuit, de 60 à 80 résidents. 150 de ces professionnelles ont défilé dimanche à Paris, à l'appel de « Ni Bonnes, ni Nonnes, ni Pigeonnes », un collectif créé sur Facebook. Les infirmières ont dénoncé le niveau de leur salaire (démarriage à 1 350 €) et la gestion comptable des soins dans les hôpitaux. ■

LE CHIFFRE

5,4 %

C'est la croissance prévue cette année en Afrique subsaharienne, deuxième région la plus dynamique après l'Asie. La zone euro sera en récession (-0,3 %).

(source : FMI)

20 SECONDES

SOCIAL

Ayrault face aux syndicats

Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault reçoit ce lundi les représentants des organisations patronales (Medef, CGPME et UPE) et des syndicats représentatifs (CGT, CFDT, CFTC, FO et CFE-CGC). Objectif : préparer la conférence sociale des 20 et 21 juin, qui tournera notamment autour de la réforme des retraites.

L'emploi en ligne de mire

Le projet de loi sur l'emploi, issu de l'accord décroché par les partenaires sociaux le 11 janvier, devrait être adopté mardi. Sauf si l'UMP, qui s'est jusqu'à présent abstenue, décide de rejeter ce texte qui prévoit plus de flexibilité pour les entreprises et de nouveaux droits pour les salariés.



Le traditionnel jeu de cartes a fait son entrée ce week-end sur les tapis.